



Miele

Jusqu'à 200 euro de remboursement
à l'achat d'un sèche-linge de la
sélection

Cliquez [ici](#) pour
demander le cashback

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ACTION :

Jusqu'à 200 euro de remboursement à l'achat d'un d'un sèche-linge de la sélection

Article 1 – Organisation

Miele S.A., ayant son siège social à 1730 Mollem, Z.5. Mollem 480 et connue sous le numéro d'entreprise 0403.230.978 (ci-après dénommée « MIELE S.A. »), organise une action pour les consommateurs « **Jusqu'à 200 euro de remboursement à l'achat d'un sèche-linge de la sélection** » (ci-après dénommée l'« ACTION »).

La promotion se déroule du **16 septembre au 31 octobre 2024** (la preuve d'achat faisant foi).

Article 2 – Conditions de participation

L'action vaut **uniquement pour les appareils belges achetés via un revendeur belge**. Ces appareils sont reconnaissables au code de pays « B » figurant dans le numéro d'article ou dans le tableau de commande bilingue (néerlandais-français). Cette action est seulement valable pour les appareils suivants :

Cashback 125 Euro

- ◆ TEC 575 WP
- ◆ TWC 560 WP
- ◆ TCC 570 WP
- ◆ TSC 563 WP

Cashback 150 Euro

- ◆ TEH 795 WP
- ◆ TSH 783 WP
- ◆ TEF 775 WP
- ◆ TWF 760 WP
- ◆ TCF 770 WP
- ◆ TWH 780 WP
- ◆ TCH 790 WP

Cashback 200 Euro

- ◆ TEL 695 WP
- ◆ TSL 683 WP
- ◆ TCR 790 WP
- ◆ TWL 680 WP
- ◆ TWV 780 WP
- ◆ TWR 780 WP

L'action s'applique uniquement aux achats effectués dans les magasins Miele participants. Une liste est mise à votre disposition sous la rubrique « Revendeurs » sur www.miele.be.

L'action est ouverte à toute personne physique âgée d'au moins 18 ans au moment de la participation, à l'exception de toutes les personnes (y compris les membres du personnel de la S.A. Miele et leurs conjoints) qui sont concernées directement ou indirectement par l'élaboration, le développement et la gestion de l'action, ainsi que les membres de leur famille et celle de leur conjoint(e).

La promotion n'est **valable que pour les consommateurs finaux**.

La participation à la promotion n'est pas accessible aux sociétés ou organisations professionnelles de quelque nature que ce soit.

Les consommateurs finaux qui souhaitent participer à la promotion doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne **avant le 30 novembre 2024** sur le site www.miele.be sous la rubrique « Promotions & événements ». Le consommateur saisit le numéro de série de son appareil, ses coordonnées, un numéro de compte bancaire et télécharge sa preuve d'achat valide. Après l'enregistrement, le consommateur reçoit un code d'enregistrement pour confirmation. Le consommateur reçoit également une confirmation d'inscription à l'adresse e-mail indiquée lors de l'inscription.

À partir du 1 décembre 2024, la plateforme d'inscription en ligne de la promotion sera fermée et plus aucune inscription ne sera acceptée.

Par une preuve d'achat valide, nous entendons un reçu ou une facture avec une indication claire de la date d'achat, la référence de l'appareil acheté et les détails de l'adresse du commerçant participant. Les bons de commande et les bons de livraison ne comptent pas comme preuve d'achat. Nous vous recommandons de conserver la preuve d'achat d'origine à des fins de garantie.

La demande de remboursement sera traitée dans un délai de huit semaines après l'inscription en ligne.

Une seule demande de remboursement peut être enregistrée par appareil acheté. La promotion ne peut pas être combinée avec d'autres promotions Miele.

Pour toute question et / ou commentaire sur la promotion, vous pouvez envoyer un e-mail à miele@hashting.com ou appeler le 0475/211.333 jusqu'au 30 novembre 2024. Nous ne pourrons plus répondre à aucune question et / ou commentaire sur la promotion après cette date. Pour toute correspondance par courrier : Clubhouse – Hashting – Miele Cashback – Groeningenlei 16 – 2550 Kontich.

Article 3 – Responsabilité

Miele S.A. ne peut être tenue responsable d'une rupture de stock des appareils concernés dans les points de vente.

Miele se réserve le droit d'interrompre (prématurément) l'action ou d'éventuellement changer les conditions de l'action si :

- ◆ l'action ne peut être poursuivie (de la même manière), à la suite de directives légales ou réglementaires, ou d'interprétations par les autorités publiques ;
- ◆ la poursuite de l'action est impossible ou n'est plus possible dans les mêmes conditions ;
- ◆ les conditions relatives à l'action ont changé à un point tel que la poursuite de l'action entraîne des frais supplémentaires déraisonnables ou des difficultés pour la S.A. Miele.

La participation à l'action implique l'acceptation des présentes conditions d'action. Le tribunal compétent pour les litiges en lien avec l'action est le tribunal de commerce de Bruxelles, avec au préalable une éventuelle procédure d'accord à l'amiable.

Article 4 – Données à caractère personnel

Les données reçues par Miele S.A. dans le cadre de l'action sont enregistrées dans une base de données et seront traitées de manière confidentielle et conformément à la loi relative à la protection de la vie privée. En participant à l'action, vous acceptez que vos données soient traitées afin d'assurer le bon développement de l'action. Les données à caractère personnel ne seront pas transmises à des tiers, à moins que la loi ne l'exige ou que cela ne soit nécessaire pour traiter la remboursement ou prévenir une fraude. Le participant dispose d'un accès gratuit à ses données et/ou de la possibilité de corriger les données fournies. Pour exercer vos droits, vous pouvez nous écrire à l'adresse e-mail contact@miele-support.be ou nous visiter à Miele S.A. Z.5 Mollem 480, 1730 Mollem. Vous avez également le droit de soumettre une plainte à la Commission de la protection de la vie privée (commission@privacycommission.be).